

1. RASED de Saint-Germain en Laye

➤ Secteur Sylvie – Marie COLLET

Saint Germain En Laye :

Ecoles élémentaires : Jean Moulin , Les Sources, Marie-Curie

Ecoles maternelles : Marcel Aymé, Beethoven, Frontenac, Jean Moulin

Mareil-Marly : Les Violettes (maternelle et élémentaire)

➤ Secteur Nicole LESACHEY

Saint Germain En Laye :

Ecoles élémentaires : Ecuyers, Schnapper, Giraud Teulon , Lycée International

Ecoles maternelles : Alsace, Schnapper, Giraud Teulon

Fourqueux : Charles Bouvard (maternelle et élémentaire)

➤ Secteur Sylvie THOMAS

Saint Germain En Laye :

Ecoles élémentaires et maternelles : Ampère, Bonenfant, Passy

Chambourcy : La Châtaigneraie (élémentaire), Les Petits Pas (maternelle)

Ecole d'Aigremont

- Florence LAUVERJAT , Isabelle BOCQUEHO et Isabelle MIRA , Marie LAGNEAU, enseignantes spécialisées, travaillant en collaboration avec les trois psychologues scolaires.

Composition du Réseau d'Aides

Psychologues scolaires :

Sylvie- Marie COLLET (01.34.51.15.44)

sylvie.collet1@ac-versailles.fr

Nicole LESACHEY (01.39.21.15.82)

nicole.lesachey@ac-versailles.fr

Sylvie THOMAS (01.34.51.58.67)

sylvie.thomas3@ac-versailles.fr

Enseignantes spécialisées chargées de l'aide à dominante pédagogique (Maître E) :

Florence LAUVERJAT (01.34.51.58.67)

florence.lauverjat@ac-versailles.fr

Isabelle BOCQUEHO ()

isabelle.bocqueho@ac-versailles.fr

Isabelle MIRA (01.34.51.15.44)

isabelle.mira@ac-versailles.fr

Enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante rééducative (Maître G) :

Marie LAGNEAU (01.34.51.15.44)

marie.lagneau@ac-versailles.fr

RASED



Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté
RASED
St GERMAIN en LAYE
Année 2014-2015

LE RASED :

Le **réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté** est un dispositif de l'Education Nationale composé de psychologue, d'enseignants spécialisés.

C'est un service public gratuit qui peut être sollicité par les enseignants, les parents et les enfants.

Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire, et l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Il est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aide et de soins extérieurs.

Comment intervient le RASED :

Cheminement des demandes d'aide auprès du RASED :

Un élève est repéré en difficulté d'apprentissage et/ou de comportement, l'enseignant se pose des questions à son sujet.



L'enseignant rencontre la famille et évoque l'aide éventuelle du RASED.



L'enseignant renseigne la demande d'aide et la transmet au RASED.



En synthèse, l'équipe du Réseau d'Aide traite la demande et peut proposer une aide adaptée.



Une réponse écrite est retournée à l'enseignant.

Qui intervient dans le RASED ?

Le maître E, chargé des aides spécialisées à dominante pédagogique, apporte une aide adaptée aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre. Cette aide peut prendre place en classe ou en dehors de la classe, généralement en petit groupe. Elle s'inscrit dans les objectifs et les horaires de l'école primaire. Il s'agit d'amener l'élève : à prendre conscience de ses attitudes et de ses méthodes de travail, pour mieux les maîtriser, à améliorer ses capacités d'apprentissage et à faire l'expérience de la réussite.

Le rééducateur est un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante rééducative. Il s'adresse à des enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux attentes et contraintes scolaires. Il aide l'enfant à devenir élève tant au niveau de l'attitude que de la disponibilité intellectuelle, en levant les blocages qui parasitent ou empêchent la pensée. L'aide peut être individuelle ou en petits groupes. Il met en place un travail en collaboration étroite avec la famille.

Le psychologue de l'Education nationale intervient directement dans l'école. Ce psychologue a une formation universitaire ainsi qu'une bonne connaissance du milieu scolaire. Il fait partie de l'équipe éducative. Tout enfant scolarisé ainsi que ses parents ont le droit de le consulter gratuitement. Il travaille en partenariat avec les enseignants spécialisés du RASED et avec les services extérieurs, en revanche il ne travaille avec l'enfant qu'après l'accord de ses parents. Il contribue à la mise en place et au suivi des actions de scolarisation des élèves en situation de handicap.